



## BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2019

Je soussigné,

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse professionnelle :

N° ..... Rue .....

Code

Postal : ..... Commune : .....

Tél. .... Fax .....

E-Mail .....

Adresse de correspondance souhaitée : (si différente)

N° ..... Rue .....

Code

Postal : ..... Commune : .....

Tél. .... Fax .....

E-Mail .....

### Adhère au Réseau PLURADYS :

En tant que :

**Professionnel**, profession : ....., 30 €

**(je fournis une copie de mon diplôme)**

→ Si oui, je peux recevoir des enfants pour des bilans préconisés dans le cadre du parcours PLURADYS :  oui  non (conformément aux procédures du réseau)

En tant que professionnel, avez-vous des spécificités d'exercice ?

.....

**Institutionnel**, précisez : ....., 50 €

J'ai décidé d'effectuer un don au Réseau PLURADYS, soit ..... €

**Le paiement peut être réalisé en ligne sur le site de PLURADYS ou par envoi d'un chèque par courrier postal.**

**La somme versée constitue un droit d'entrée dans l'association. Mon adhésion à l'association soutenant le réseau sera reconduite chaque année, sauf désengagement de ma part par le biais d'un coupon réponse qui me sera adressé automatiquement chaque année.**

**Tournez svp →**

Membre de la Fédération Nationale des Réseaux de Santé des Troubles du Langage et des Apprentissages

Association PLURADYS, association loi 1901, enregistrée en Préfecture le 21 novembre 2007 sous le n° W212003368  
Reconnue d'intérêt général

Siège Social : 7, rue du Volnay 21000 DIJON – SIRET : 50754055700026 – Code APE : 9412Z – Organisme de formation n°26210279421  
Bureaux : 3 D rue Ernest Lory – 21000 DIJON – Tél. 03 80 50 09 48 – contact@pluradys.org – www.pluradys.org



Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de l'association PLURADYS et du guide des procédures du Réseau PLURADYS. Je m'engage à m'y conformer en tout point sous peine de me voir radié conformément à l'article 6 des statuts de l'association PLURADYS.

**Les droits et engagements des acteurs du réseau sont rappelés ci-dessous :**

Les professionnels s'engagent :

- A informer, si nécessaire, leurs patients de l'existence du réseau
- A utiliser le système de transfert de l'information médicale du réseau
- A réaliser, sauf exception motivée, les consultations telles que définies et demandées par le réseau, afin que celles-ci soient réalisées dans un délai de 4 mois, pour permettre une analyse croisée des conclusions dans un temps donné (6 mois selon la Haute Autorité de Santé)
- A participer aux réunions organisées par le réseau pour l'étude du parcours du patient ou pour la synthèse transdisciplinaire, réunions de travail pour lesquelles ils perçoivent une indemnisation, fixée selon les recommandations de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne
- Pour les professionnels relevant d'une dérogation tarifaire : à appliquer les tarifs du réseau pour les bilans préconisés par Pluradys (sauf si inférieurs)
- A participer à une action de formation organisée par Pluradys sur le thème de la transdisciplinarité et des troubles des apprentissages et du développement
- Pour les professionnels ayant réalisé une évaluation dans le cadre de PLURADYS : transmettre une évaluation écrite au réseau, retransmise au préalable à la famille

Les droits et bénéfices à destination des adhérents professionnels (au-delà des bénéfices tirés de la coordination assurée par PLURADYS concernant les patients) :

- Indemnisation pour les temps de réunions PLURADYS (EPD et Synthèse)
- Participation gratuite à une journée de formation sur la transdisciplinarité
- Accès aux tarifs attractifs proposés lors des journées de formation
- Accès à l'Information par le biais de la publication « PLURADYS Actualités » tous les trimestres
- Accès à la bibliothèque de PLURADYS (livres et revues)
- Accès aux informations du site Internet PLURADYS

Fait le .....

A .....

Signature

*(précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)*

Depuis le 25 mai 2018, la réglementation a évolué avec l'entrée en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) au sein de l'Union Européenne. Ce règlement introduit la garantie de niveaux de sécurité et de confidentialité élevés lors de la collecte et du traitement de vos données personnelles.

Les données vous concernant - administratives (nom, prénom, adresse mail et postale, téléphone) et médicales (comptes rendus professionnels et documents de synthèse du réseau) - sont uniquement destinées au traitement du dossier patient informatisé, ce dossier étant aussi stocké sous format papier, accessible à votre demande.

Nous vous rappelons que, si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations ou de communications par courrier papier ou électronique, vous pouvez modifier vos données personnelles et/ou retirer votre consentement à tout moment en envoyant un message à l'adresse [direction@pluradys.org](mailto:direction@pluradys.org)

Je suis professionnel : je refuse que mes coordonnées soient diffusées aux autres adhérents du réseau PLURADYS